

PAR COURRIEL

Le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
[Leader.SJB@assnat.qc.ca](mailto:Leader.SJB@assnat.qc.ca)

**Objet :** Pétition concernant la construction d'une section de la Route verte entre Lanoraie et Sainte-Geneviève-de-Berthier

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 4 juin 2024 par monsieur Joël Arseneau, député de la circonscription des Îles-de-la-Madeleine, demandant la construction d'une section de la Route verte entre Lanoraie et Sainte-Geneviève-de-Berthier.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable connaît l'intention du milieu en ce qui a trait à l'ajout de voies cyclables sur le Chemin du Roy (route 138) dans le secteur de Lanoraie. Malheureusement, la largeur actuelle de cette route ne permet pas l'implantation de voies cyclables en tout respect des normes et exigences de sécurité du Ministère.

Ceci étant, un projet routier a été amorcé dans les dernières années pour élargir cette portion de la route. Toutefois, le remplacement de plusieurs ponceaux a dû être priorisé puisqu'ils sont essentiels à la pérennité de la chaussée existante.

... 2

Par ailleurs, l'élargissement de cette route constitue un projet complexe en raison des nombreuses parcelles de terrain devant faire l'objet d'acquisition par le Ministère. De plus, divers enjeux environnementaux et divers besoins d'intervention sur le réseau de la région doivent être pris en compte dans la démarche.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes plus cordiales salutations.

La vice-première ministre et ministre,



Geneviève Guilbault